

Version latine, De Signis, n°8

Numéro d'inventaire : 2020.22.743

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915 (entre) / 1916 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,5 cm

Notes : Version composée d'une traduction "mot à mot" et de phrases, note.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Latin

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

J. M. J.

Albert Prot

- Version latine.

H. H. S.

7/2

- De Signis -

N° 8, 12 lignes.

Mon à Mon

Français

Latin

Français

Probs fidem deum hominumque quid est hoc ? quae est haec causa ? quae est haec impudentia Quae dico signa antequam sublata sunt abs te nemo venit Messanen, cum imperio quin viderit Fuerunt in Sicilia tot praetores tot consules cum in pace tum etiam in bello	Ô foi des dieux et des hommes Qu'est cela ? quelle est cette cause ? quelle est cette effronterie ? Et ces ^{statues que} statues je dis avant que elles fussent enlevées par toi, personne ne venait à Messine avec le pouvoir, qui il ne les vit. Il y eut en Sicile, tant de prétors tant de consuls tant pendant la paix, que même pendant la guerre	O foi des dieux et des hommes! Qu'est ce? Quelle est cette cause? Quelle est cette effronterie? Et ces statues dont je parle, avant que tu ne les enlève, personne ne venait à Messine sans les voir, s'il le pouvait. Il y eut en Sicile tant de prétors, tant de consuls, tant pendant la paix que même pendant la guerre.
---	--	--

